

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

Le mercredi 17 mai 2023 : convocation du Conseil municipal pour le lundi 22 mai 2023 à 19h00 au Centre d'Animations de Rots.

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance.

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2- Délibération : approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24/04/2023.
- 3- Délibération : mise à jour des Commissions communales.
- 4- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention avec la FREDON pour la destruction des nids de frelons.
- 5- Délibération : ajout d'une mission d'accompagnement sur le projet de construction d'une nouvelle crèche confiée au service commun « Efficacité énergétique des bâtiments publics » de la CU Caen la mer.
- 6- Information : tirage au sort des jurys d'assises 2024.

B- RESSOURCES HUMAINES

- 7- Délibération : emploi de responsable des services techniques - suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à 35h00.
- 8- Délibération : emploi d'agent polyvalent de service restauration scolaire et garderie - modification du temps de travail d'un poste permanent d'adjoint technique de 26h30 à 20h00.
- 9- Délibération : modification de la délibération de mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP.

C- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 10- Délibération : approbation du résultat de l'appel à projets pour l'aménagement d'un terrain dans le quartier du Hamel.
- 11- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la modification de la délibération n°29-03-2023 autorisant la vente de parcelles à Édificidès dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'Orée d'Ardenes.

Questions diverses.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 22 mai à 19h00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de Rots.

Etaient présents : M. Michel BOURGUIGNON, M. Jacky BESNIER, Mme Laëtitia BLIN, M. Ludovic BUON, M. Alain DELHOMMEAU, M. Paul DOUESNEL, M. Alain FAVRE, M. Guillaume FORTIER, M. Thibault GAUTIER, Mme Marie HERVIEU, Mme Annie LAGARDE, Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, Mme Marianne PIERRE, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Pascal REIGNER, Mme Joelle SOREL et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : Mme Coraline BARROIS, Mme Aurore BRUAND, Mme Véronique DELATROETTE, Mme Stéphanie FAUTRAS et M. Thomas PAULMIER.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : Mme Aurore BRUAND à Mme Marie-José LUCAS, Mme Stéphanie FAUTRAS à Mme Joelle SOREL et M. Thomas PAULMIER à M. Paul DOUESNEL.

1-) Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Alain DELHOMMEAU est désigné comme secrétaire de séance.

2-) Délibération : approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24/04/2023.

Une seule demande de modification a été reçue.

A la page 8, dans la partie « tour de table », au sujet de l'article sur l'élection d'une nouvelle adjointe au Maire du dernier bulletin municipal, Monsieur le Maire a souhaité préciser que l'article aurait dû être conjugué au conditionnel, comme l'était le texte original rédigé par ses soins.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

3-) Délibération : mise à jour des Commissions Communales.

Contexte :

Il est nécessaire de mettre à jour la composition des Commissions Communales suite à :

- la démission de deux conseillers municipaux,
- l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux,
- l'attribution d'une nouvelle délégation communication à une adjointe au Maire.

Proposition :

FINANCES	VIE ASSOCIATIVE	ECOLE ENFANCE JEUNESSE
GAUTIER Thibault	BESNIER Jacky	LEBOULANGER-SAUVALLE Brigitte
BESNIER Jacky	FAUTRAS Stéphanie	DELHOMMEAU Alain
BUON Ludovic	DELATROETTE Véronique	PITTOIS-BLESTEAU Dorothée
PITTOIS-BLESTEAU Dorothée	LAGARDE Annie	HERVIEU Marie
PAULMIER Thomas	SOREL Joelle	LUCAS Marie-José
	DELHOMMEAU Alain	DOUESNEL Paul
	BRUAND Aurore	

TECHNIQUE - SÉCURITÉ	ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE	COMMUNICATION
VARLET Gérard	BUON Ludovic	BLIN Laetitia
BUON Ludovic	FAVRE Alain	FORTIER Guillaume
BARROIS Coraline	LEBOULANGER-SAUVALLE Brigitte	BESNIER Jacky
DELATROETTE Véronique	DOUESNEL Paul	FAUTRAS Stéphanie
DELHOMMEAU Alain		GAUTIER Thibault
REIGNER Pascal		BRUAND Aurore
SOREL Joelle		
PAULMIER Thomas		

VIE ÉCONOMIQUE – EMPLOI	RESSOURCES HUMAINES	URBANISME – Z.A.C.
FORTIER Guillaume	FORTIER Guillaume	PITTOIS-BLESTEAU Dorothée
BLIN Laetitia	FAVRE Alain	BARROIS Coraline
PITTOIS-BLESTEAU Dorothée	LEBOULANGER-SAUVALLE Brigitte	BUON Ludovic
BRUAND Aurore	VARLET Gérard	DELHOMMEAU Alain
	PITTOIS-BLESTEAU Dorothée	LEBOULANGER-SAUVALLE Brigitte
	PAULMIER Thomas	FAVRE Alain
		LUCAS Marie-José

SERVICES À LA PERSONNE
FAUTRAS Stéphanie
FAVRE Alain
LAGARDE Annie
PITTOIS-BLESTEAU Dorothée
SOREL Joelle
HERVIEU Marie
PIERRE Marianne
LUCAS Marie-José

M. Paul DOUESNEL précise qu'il souhaite ne plus faire partie de la Commission urbanisme dans la mesure où il lui est difficile d'être présent aux heures prévues des réunions. Il demande à être informé des dossiers à l'ordre du jour de cette Commission.

Mme Joelle SOREL demande à ne plus faire partie de la Commission vie économique-emploi.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

4-) Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention avec la FREDON pour la destruction des nids de frelons.

Contexte : l'agent communal en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques étant absent, il est nécessaire d'assurer la continuité de ce service.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose une convention portant sur l'accès aux actions d'animation et sur la définition des modalités de destruction des nids de frelons asiatiques dans le cadre du plan de lutte collective décliné dans le Calvados pour 2 ans.

La signature de ladite convention donne droit d'accès à une plateforme permettant d'effectuer des demandes d'intervention auprès de prestataires préalablement sélectionnés en fonction des avantages qu'ils présentent. La prestation est facturée à la Commune par la FREDON, déduction faite de la subvention départementale. Au retour de l'agent communal, celui-ci pourra reprendre ses fonctions et il suffira de ne plus utiliser la plateforme.

Proposition : Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec la FREDON.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

5-) Délibération : ajout d'une mission d'accompagnement sur le projet de construction d'une nouvelle crèche confiée au service commun « Efficacité énergétique des bâtiments publics » de la CU Caen la mer.

Contexte : possibilité de bénéficier d'une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) « énergie » par le service commun « efficacité énergétique » de la CU Caen la mer pour le projet de construction d'une nouvelle crèche.

Tarif pour cette nouvelle mission : 1 000 € par an pendant 4 ans.

Permet d'être éligible à une bonification de 10% de subvention de l'État au titre de la DETR.

Proposition : autorisation du Conseil municipal pour confier la mission AMO « énergie » au service commun « efficacité énergétique » de la CU Caen la mer pour le projet de construction d'une nouvelle crèche.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

6-) Tirage au sort des jurés d'assises 2024.

Contexte : chaque année, à la demande du tribunal, 6 noms doivent être tirés au sort au sein de la liste électorale en séance du Conseil municipal. Les personnes tirées au sort pourront être convoquées par le tribunal en tant que jurés d'assises au cours de l'année 2024.

Les conditions pour être jurés d'assises sont les suivantes :

- avoir la nationalité française,
- être âgé au minimum de 23 ans,
- être domicilié ou avoir sa résidence principale dans le département.

Résultat du tirage au sort :

NOM Prénom	Date de naissance	Adresse postale
M. PERRIN Bruno	29/08/1963	Impasse des Tilleuls – 14980 Rots
Mme HOOG Muriel	07/09/1962	1 chemin du Parc de l'Abbaye – 14980 Rots
Mme MALHEUX Michelle	28/01/1964	3 rue des Grisons – Secqueville-en-Bessin – 14740 Rots
M. GARGUILO Gérard	28/10/1962	18 ter chemin de la Cavée – 14980 Rots
Mme JOUIN Véronique	21/07/1963	17 route de Caen – 14980 Rots
M. LE ROUX Manuel	13/12/1960	4 chemin du Hamel – 14980 Rots

7-) Délibération : emploi de responsable des services techniques - suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à 35h00.

Contexte : l'agent responsable des services techniques a été radié des effectifs de la Commune de Rots suite à mutation en date du 08/11/2022. Il était agent de maîtrise principal à temps complet.

Cet agent ayant été remplacé dans ses fonctions par un autre agent ayant un grade différent, il n'est plus nécessaire de conserver le poste d'agent de maîtrise principal à 35h00 qu'il occupait précédemment.

Concernant cette suppression, la Commission RH, qui s'est réunie le 09/03/2023, a rendu un avis favorable.

Le Comité Social Territorial a également rendu un avis favorable en date du 13/04/2023.

Proposition : Monsieur le Maire propose de supprimer le poste d'agent de maîtrise principal à 35h00 et de modifier le tableau des emplois en conséquence.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

8-) Délibération : emploi d'agent polyvalent de service restauration scolaire et garderie - modification du temps de travail d'un poste permanent d'adjoint technique de 26h30 à 20h00.

Contexte : au changement d'affectation d'un agent polyvalent du service périscolaire, un nouveau poste à 35 h a été créé pour reprendre les missions d'un agent d'entretien des bâtiments communaux en arrêt maladie depuis un long moment.

Un nouvel agent a été recruté sur le poste d'agent polyvalent du service périscolaire sans reprendre la mission d'accompagnement de l'autocar scolaire. Cet agent n'effectue donc que 20 h sur les 26,5 h du poste.

Il est donc nécessaire de réduire le temps de travail de ce poste. Cette réduction étant supérieure à 10%, conformément à la législation, il faut supprimer le poste pour le recréer avec un temps hebdomadaire diminué.

Proposition : il est proposé de supprimer l'emploi d'agent polyvalent de service restauration scolaire et garderie sur le grade d'adjoint technique à 26h30 et de créer l'emploi d'agent polyvalent de service restauration scolaire et garderie sur le grade d'adjoint technique à 20h.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

9-) Délibération : modification de la délibération de mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP.

Contexte : la dernière version de la délibération (116-10-2017) date du 04/12/2017. Elle fixe des montants seuils à ne pas dépasser pour ces primes par catégorie de postes. Depuis 2017, certains postes ont évolué et il faut adapter la délibération.

Proposition :

- simplifier les « vus » et « considérants »,
- fusionner les tableaux en regroupant les données IFSE-CIA en fin de délibération,
- tableau des plafonds RIFSEEP :
 - modification de la catégorie et du groupe pour le poste de chargé d'urbanisme : passage de CG2 à BG2,
 - ajout du poste de responsable périscolaire à la catégorie BG1,
 - suppression du poste de responsable service administratif de la catégorie BG1,
 - ajout du poste de Directeur Général des Services à la catégorie AG2,
 - ajout du poste de gestionnaire RH à la catégorie BG2.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

10-) Délibération : approbation de l'appel à projets pour l'aménagement d'un terrain dans le quartier du Hamel.

Contexte : La Commune de Rots a récemment fait l'acquisition des parcelles BR18 (630 m²) et BR14 (833 m²) à la suite d'une procédure d'acquisition de biens sans maîtres.

Lors de sa réunion du 21/11/2022, le Conseil municipal a décidé de lancer un appel à projet pour décider de leur utilisation future. Le but étant de recevoir les suggestions des habitants pour qu'elles soient analysées par un comité d'évaluation.

Depuis, 6 enveloppes ont été reçues en mairie contenant chacune une proposition de projet dont la majorité (5) proposent de réaliser des jardins partagés. La proposition de l'enveloppe 4, faite par Monsieur et Madame ROT, a retenu l'attention car elle était particulièrement bien étayée :

- proposition d'achat des terrains,
- aménagement à titre privé du terrain avec remise en état, installation de clôtures en bois, de tables de pique-nique, aménagement d'un point d'eau pour la réalisation de jardins partagés et séparation des jardins.

La Commune de Rots n'aurait rien à payer.

Il sera acté et précisé dans la vente du terrain que l'association s'engage pour une durée minimale d'exploitation de 10 ans sur les jardins partagés.

Par comparaison, pour un projet similaire la Commune de Thue-et-Mue a investi 237 000 € pour un terrain de 2 200 m².

Proposition : autoriser Monsieur le Maire à céder les deux parcelles au prix de 30 €/m² pour permettre l'investissement de l'aménagement et l'entretien avec l'association créée pour des jardins partagés. Le prix proposé dans l'intérêt général est lié au projet.

Vu l'avis des domaines.

M. Paul DOUESNEL indique qu'il ne votera pas pour M. Thomas PAULMIER car il n'a pas eu de consigne préalable au vote de ce point.

Approbation du Conseil municipal : 17 voix pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme Laetitia BLIN, Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL et Mme Marie-José LUCAS).

11-) Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la modification de la délibération n°29-03-2023 autorisant la vente de parcelles à Édifidès dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'Orée d'Ardennes.

Contexte : suite à l'intervention de géomètres, le nombre de m² échangés a été modifié. Il est nécessaire de revoir la délibération du 20/03/2023 car Édifidès cédera 3 m² supplémentaires dans l'échange soit 31€/m² x 3 = 93 € en moins à devoir à la Commune de Rots suite aux échanges.

Proposition : autoriser Monsieur le Maire :

- à annuler la délibération n°29-03-2023,
- à céder à Édifidès la parcelle BK 3 au prix de 38.42 €/m² et les parcelles BK 17 et BK 28 au prix de 31 €/m²,
- à vendre les parcelles BK 25p/B2, BK 25p/Ba et BL 131 pour environ 4 963 m² au prix de 31 € HT/m²,
- à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces transactions,
- à consentir à toutes les servitudes nécessaires à l'opération,
- à accepter toutes les servitudes dont la Commune bénéficiera.

Approbation du Conseil municipal : unanimité.

Questions diverses :

La prochaine réunion du Conseil municipal devrait avoir lieu le 3 juillet 2023 et il est prévu qu'une autre réunion se tiendra le 4 septembre 2023. Les réunions de municipalité se tiendront les 26 juin 2023 et 28 août 2023.

Travaux

Des informations sont régulièrement diffusées sur Citykomi.

Chemin de la Croix Vautier : pour des raisons techniques, la réfection de la route est retardée.

ZAC d'Orée d'Ardennes : une réunion s'est tenue le 22 mai 2023. Les décapages vont commencer mercredi 24 mai 2023 et dureront normalement environ une semaine. Un point sera fait lors d'une prochaine réunion mercredi 31 mai 2023.

Chemins de la Garenne, des Bissonnets et du Vauculey : ils seront décapés et refaits en LHR (Liants Hydrauliques Routiers). Ces chemins seront interdits aux véhicules et seront réservés aux engins agricoles et piétons. Les agriculteurs ont accepté de ne pas utiliser les chemins durant 3 semaines pendant le temps de sèche.

Labellisation « ville prudente »

L'association de prévention routière « ville prudente » propose de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières, à travers un label. Une demande de labellisation a été faite pour la commune de Rots et le dossier est en cours d'instruction.

Éclairage du parking du gymnase

30 000 € ont été inscrits au budget primitif 2023. En réalité, les travaux coûteront 18 769 €.

Culture, sport et vie associative

- L'artiste Caty Banneville, qui a exposé à la Grange aux Dîmes (exposition « Je leur tendrai des coquelicots ») remercie la Commune de l'accueil qui lui a été fait et a offert deux tableaux. Les tableaux seront placés à la mairie (dans la salle des mariages et dans le bureau des élus).
- Exposition « Jules Verne » du jeudi 18 au lundi 29 mai inclus. Visible les week-ends et jours fériés de 14h00 à 18h00.
- Réception de D-Day Academy après cérémonie avec des Canadiens (organisation par M. BENAMOU - 16h à la stèle de la cavée) à la Grange aux Dîmes de Rots, le mardi 30 mai 2023 avant démontage de « Jules Verne ».
- Fête des voisins à Secqueville en Bessin, vendredi 2 juin à partir de 19h00.
- Spectacle « Poulette » de Delphine Garzinska, au centre d'animations de Rots, le mercredi 7 juin 2023 à 10h00, salle des Bleuets, dans le cadre du festival « Ma Parole » de la Bibliothèque du Calvados.
- Kermesse des enfants, salle des fêtes à Secqueville en Bessin, le samedi 10 juin 2023
- Fête de l'Association Cocktail Culture, le samedi 10 juin 2023, au centre d'animations de Rots.

- Commémorations Libération de Rots le 11 juin 2023.
- Fête de la musique de Rots le mercredi 21 juin 2023
- Fête de l'été organisée par le comité des fêtes de Lasson Rosel – samedi 24 juin 2023 – Barbecue, spectacle (fanfare Barouf Orkestar) et feu d'artifice
- Evènement à l'occasion de la fête nationale – 13 juillet 2023 – aux alentours du centre d'animations de Rots.

Service à la personne

Une réunion de CCAS est prévue le 30 mai 2023.

Restaurant scolaire

L'avancée des travaux du restaurant scolaire est conforme aux attentes : les délais devraient être respectés avec une réouverture du restaurant scolaire prévue pour la rentrée de septembre 2023.

École

Il est prévu que les travaux de couverture de la salle de motricité et d'une première classe débutent au mois d'août 2023, ce qui respecte les délais.

La fin des travaux est envisagée en mai 2024 pour l'école, avec une réouverture pour la rentrée de septembre 2024.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) devrait réfléchir à l'aménagement de la future cour de récréation, qui devra disposer de zones d'ombre.

Projet de construction d'une nouvelle crèche

Monsieur le Maire et Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE sont allés visiter une crèche communale de 30 berceaux à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

La période de consultation pour le choix d'un architecte arrive à son terme. Parmi toutes les candidatures, 3 ont été retenues : les cabinets Dauchez Architectes, Empreinte et Kalusroussel. Leurs offres sont en cours d'analyse.

Tour de table :

Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE

Elle informe que le projet de résidence sénior prend du retard sur ce qui était prévu.

Une délibération de principe avait été prise en juillet 2022 pour autoriser le principe de vendre une partie de la parcelle BI 158 à la société REALITES.

Les avant-projets présentés par le promoteur au mois de juillet 2022 correspondaient aux attentes de la Commune. A ce jour, les projets qu'il présente ne correspondent pas à ce qui avait été présenté initialement.

Si les propositions faites par le promoteur n'évoluent pas, il faudra envisager de mettre un terme à la collaboration. Davantage d'éléments devraient être connus lors du prochain Conseil municipal.

Mme Dorothee PITOIS-BLESTEAU

Elle informe qu'une réunion publique sur le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) est planifiée le 5 juin 2023 à 19h00 au siège de la CU Caen la mer.

Le dispositif « argent de poche » est lancé et les premiers dossiers d'inscription ont été envoyés pour les jeunes qui en ont fait la demande. La première mission aura lieu le 24 juin 2023 lors de la fête de l'été de Lasson.

M. Alain DELHOMMEAU

Concernant le 80^{ème} anniversaire de la libération, des courriers ont été envoyés aux différentes délégations étrangères. L'école allemande a répondu négativement, l'école américaine n'a pas donné de réponse et la délégation canadienne de la Gaspésie a répondu favorablement.

Il indique être dans l'attente d'une réunion avec les écoles.

Un préprogramme a été établi pour l'association rendez-vous 44.

Une rencontre avec les représentants du 46^{ème} RMC est prévue au mois de juin.

M. Pascal REIGNER

Il rappelle l'absence de marquage au sol entre le rond-point de Cora et celui de la RN13, évoqué par Mme Laëtitia BLIN lors du dernier Conseil municipal. Il demande s'il est prévu que soit refait le marquage au sol.

Monsieur le Maire répond que le nécessaire a été fait mais que Cora étant propriétaire de cette route, c'est à l'enseigne de refaire le marquage au sol. L'enseigne avait constaté cette problématique et a prévu de la corriger.

M. Thibault GAUTIER

Il informe que des situations budgétaires sont effectuées tous les mois et que cela permet d'identifier plus facilement les écarts, comme par exemple, dernièrement, l'augmentation des dépenses liées au carburant.

Le modèle de la Commune est de financer les investissements avec les subventions ou cessions de biens non stratégiques pour les habitants. Comme annoncé lors du budget, au regard du décalage temporel entre ces recettes et le chantier de l'école qui est coûteux, il est possible que la Commune ait recours à un crédit relai temporaire à court terme en prévision.

Une Commission finances aura lieu fin juin 2023.

Mme Laëtitia BLIN

Elle informe de la présence de quelques informations obsolètes sur le site internet. Elle demande à chaque personne qui constaterait une information obsolète de le signaler afin que celle-ci soit corrigée. Elle se propose de recueillir les éléments à modifier ou à ajouter afin de les transmettre à la personne chargée de la communication.

Elle envisage de programmer une Commission communication avant le prochain Conseil municipal.

M. Paul DOUESNEL

Il remercie les organisateurs de l'exposition Néolithique et informe que la fête de l'école se tiendra normalement le 1^{er} juillet 2023.

Monsieur le Maire

Il rappelle qu'il y aura une cérémonie au monument canadien le 30 mai 2023 à 16h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-et-une heure et dix minutes.